

Concours

pour la voie professionnelle



LE PRIX DU CHEF D'ŒUVRE

OSEZ !

**ÉLÈVE ou APPRENTI.E en
Terminale CAP**

**LE PRIX DU CHEF-D'ŒUVRE,
c'est pour vous !**

La présentation filmée de votre chef-d'œuvre
(5 minutes maxi)
peut vous mener en sélection départementale,
puis
académique et pourquoi pas... nationale
et vous rapporter des prix,



Renseignez-vous auprès de vos enseignants ou formateurs !

Règlement du Prix du chef-d'œuvre avec le QRcode 

La participation au prix implique l'acceptation par l'auteur du présent règlement.



PRIX du CHEF-D'ŒUVRE 2025-2026

pour les élèves et apprentis de terminale CAP

Pré-inscription des classes

à envoyer obligatoirement à l'adresse

Prixduchefdoeuvre.amopa@gmail.com

pour le 17 novembre 2025 (date limite de réception)

Nom et Prénom du professeur, de la professeure ou du formateur, de la formatrice :

.....

Mail académique ou professionnel :

.....

Spécialités concernée.s :

.....

.....

.....

Nom et adresse de l'établissement de formation :

.....

.....

.....

.....

.....

Nom du chef d'établissement ou du directeur, de la directrice :

.....

.....

.....

.....

Pour rappel : les enregistrements vidéo des chefs-d'œuvre seront à adresser selon les modalités qui seront communiquées ultérieurement aux préinscrits pour le 03 avril 2026.

L'AMOPA organise le Prix du CHEF-D'ŒUVRE à destination des jeunes inscrits dans une formation de CAP en lycée professionnel public ou privé ou en CFA. Les lauréats sélectionnés au niveau départemental pourront concourir au Prix national qui récompensera les meilleures présentations orales de chef-d'œuvre.

Règlement

Sous couvert d'un membre du Lycée professionnel ou du Centre de formation d'apprentis, la présentation orale du chef-d'œuvre sera enregistrée en vidéo dans le cadre de la formation. Elle sera individuelle.

L'enregistrement ne devra pas excéder 5 minutes et la prestation sera évaluée selon les critères de clarté de présentation, de qualité de l'oral, de pertinence des termes utilisés et de l'originalité du projet. Le, la candidat.e montrera le chef-d'œuvre réalisé lors de son exposé (Objet, maquette ou diaporama de 4 diapos maximum...) et pourra l'utiliser comme support de sa prise de parole.

Le Prix concerne toutes les spécialités professionnelles. Toutefois un établissement ne pourra présenter qu'un.e seul.e candidat.e de la même spécialité avec le même projet. Les lauréat.e.s se verront décerner une récompense définie par le jury.

Une préinscription de l'établissement de formation (nombre de classes participantes) à partir de la fiche ci-jointe est à transmettre avant le 17 novembre 2025 à l'adresse

Prixduchefdoeuvre.amopa@gmail.com

Les enregistrements vidéo définitifs des candidats seront envoyés en format MP4 selon les modalités qui seront communiquées aux préinscrits

avant le 3 avril 2026
(date limite de réception)

Dans l'envoi seront indiqués :

- le nom, le prénom du/de la candidat.e,
- sa classe, la formation professionnelle concernée,
- le nom et la fonction de l'enseignant.e ou format.eur.rice,
- le nom de l'établissement de formation avec les coordonnées postales et l'adresse mail.

Les prestations orales enregistrées pourront être vues dans le cadre du Prix du Chef-d'œuvre par des membres de l'AMOPA, de l'Éducation nationale et des partenaires professionnels et celles des lauréats seront publiées sur le site de l'AMOPA. L'autorisation du droit à l'image et à la voix sera communiquée ultérieurement aux préinscrits et sera à transmettre avec l'envoi).

La participation au Prix implique l'acceptation par le/la candidat.e du présent règlement.

Les décisions du jury seront sans appel.

Tous renseignements complémentaires sont à demander à l'adresse

Prixduchefdoeuvre.amopa@gmail.com